

# Brevet d'Initiation à l'Aéronautique

**Le B.I.A. est un diplôme délivré par l'éducation nationale, il comprend des épreuves théoriques obligatoires et des épreuves facultatives.**

**Objectifs :** Permettre une appréhension globale des phénomènes liés à l'aéronautique ainsi que des disciplines associées telle la météorologie. Révéler des vocations éventuelles.

## **Les cours de préparation au B.I.A. :**

Durée : trois heures hebdomadaires les samedis après-midi (14h 17h00).

- **Météorologie et aérologie**
- **Aérodynamique, aérostatique et principes du vol**
- **Étude des aéronefs et des engins spatiaux**
- **Navigation, réglementation, sécurité des vols**
- **Histoire et culture de l'aéronautique et du spatial**
- **Anglais aéronautique**

## **Pratique, visites et déplacements**

- Tour de contrôle (selon acceptation de l'administration)
- Musée de l'air et de l'espace (1 journée dimanche 7 février 2027)
- Initiation en vol (Les phases pratiques, vol de découverte, pourront comprendre près de **1h de vol moteur** en place avant de l'avion avec pilote qualifié ou instructeur)

**Budget :** à définir (fonction du coût du carburant) : somme couvrant les frais de documentation, les vols d'initiation d'une durée d'une heure environ ainsi que les entrées au musée du Bourget et la licence jeunes ailes de la F.F.A.

**Inscriptions :** Peuvent s'inscrire aux cours des enfants en classe de troisième ou plus à la rentrée scolaire 2026, groupe de 18 maximum.

**Renseignements inscriptions :** à partir du mercredi 15 avril 2026 à l'aéroclub (pas d'inscription par téléphone ou par internet).

**Réunion de rentrée :** **La date, l'heure et le lieu de la réunion seront communiqués par mail début juillet aux inscrits en liste principale. Présence obligatoire de l'élève et d'un adulte référent.**